

---

## Les Conflicts en Afrique Centrale:

### Réalités du quotidien et perspectives d'avenir de réfugiés Congolais et Burundais de la Région des Grands Lacs

Alexandra B<sup>1</sup>., KAYIRA T<sup>2</sup>., Bouvy A<sup>3</sup>, Gatungu Fr<sup>2</sup>., Kazungu J<sup>4</sup>., Nd.C<sup>5</sup>. et Mufaume .E<sup>6</sup>.

1. Conseil Danois pour les Réfugiés
2. Consultant indépendant
3. Action pour le Développement et la Paix Endogènes (ADEPAE) /DR Congo/Bukavu;
4. Regional Research Centre for Integrated Development (RCID)/Rwanda P.O BOX 244 Kigali, Rwanda
5. Rema Ministries /Burundi
6. Solidarité des Volontaires pour l'Humanité (SVH)/DR Congo/Bukavu

---

#### i. RESUMÉ:

Les conflits armés, notamment africains, résultent de l'enchevêtrement de plusieurs facteurs (culturels, sociaux, politiques, militaires, géopolitiques) ayant chacun leur propre temporalité. Cette étude a pour objectif d'apporter un nouvel éclairage sur la manière dont les réfugiés congolais et burundais vivent au quotidien leur exil dans la région des Grands Lacs, et comprennent et perçoivent les options qui s'offrent à eux dans ce cadre. La recherche était conduite en 2010 et 2013 et s'inscrit dans la continuité de travaux de recherche entamés en 2010 dans le cadre du partenariat entre le Conseil Danois pour les Réfugiés et les organisations de la société civile de la Région des Grands Lacs en Afrique Centrale. À travers le recueil de témoignages de réfugiés congolais et burundais dans sept sites géographiques au Burundi, en RDC et en Tanzanie. L'objectif principal de l'étude était d'intégrer la position des bénéficiaires dans le processus de traitement des problèmes et dans la recherche de solutions par les responsables politiques et les décideurs au niveau national et régional. Un second objectif était d'apporter une perspective régionale aux problématiques du déplacement, de l'exil et du retour, et de mettre en évidence les limites des options politiques prévues par les cadres normatifs actuels, à savoir: le droit à un retour volontaire dans le pays d'origine, la réduction de la pauvreté, la possibilité d'une intégration locale dans le pays d'accueil, ou l'option d'une réinstallation dans un pays tiers. Les entretiens menés avec ces réfugiés révèlent le caractère particulier, idiosyncrasique de chaque parcours: la situation socio-économique et géographique avant l'exil, l'appartenance communautaire, le contexte du départ, la connaissance du lieu d'arrivée et de la langue locale, l'étendue des réseaux sociaux et d'entraide, et la recomposition familiale et identitaire en exil, sont autant de facteurs qui rendent unique le parcours de chaque réfugié. L'analyse comparative permet de souligner que, s'il est nécessaire de reconnaître les spécificités et la multiplicité des expériences vécues par des individus tous différents les uns des autres, les solutions à mettre en œuvre pour leur avenir doivent nécessairement aussi s'analyser et s'envisager à travers une perspective intégrée liant le niveau local et régional. L'étude conclut sur la nécessité d'inclure de façon plus systématique les perspectives et contributions des réfugiés dans l'élaboration des politiques nationales et régionales sur la protection et l'assistance, afin que celles-ci prennent davantage en compte la diversité des expériences et la spécificité des besoins. En mettant en avant les perspectives et points de vue des réfugiés, l'étude aboutit à un portrait critique de l'applicabilité des trois options présentées aux réfugiés comme des

solutions durables à leur situation. De par sa dimension régionale et sa prise en compte d'une multitude de points de vue issus de sept sites géographiques bien distincts, l'étude met enfin en évidence de nombreux points communs entre les trois pays, et entre les perspectives et les comportements des réfugiés dans les différents sites. L'étude recommande notamment une approche plus humaine et plus inclusive des politiques et des stratégies de protection et d'assistance, la multiplication des options d'avenir disponibles ainsi que des solutions taillées sur mesure qui prennent davantage en compte les vulnérabilités et les aspirations individuelles des réfugiés et la définition de stratégies de réponse intégrées mises en œuvre par des intervenants aux niveaux local, national et régional.

**Mots -Clés:** Migration, conflit, Réfugiés, étude, Tanzanie, Burundi et RDCongo

## **ii. ACRONYMES**

**AFDL:** Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo

**AGR** Activités Génératrices de Revenus

**CEPGL** Communauté Économique des Pays des Grands Lacs

**CIRGL** Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs

**CEA:** Communauté Est-Africaine

**CNDD-FDD:** Conseil National pour la Défense de la Démocratie –Forces pour la Défense de la Démocratie (Burundi)

**CNDP:** Conseil National pour la Démocratie et le Progrès (RDC)

**CNR:** Commission Nationale pour les Réfugiés (RDC)

**CNTB:** Commission Nationale Terres et Autres Biens (Burundi)

**FNL:** Forces Nationales de Libération (Burundi)

**FPR:** Front Patriotique Rwandais

**HCR:** Haut-Commissariat pour les Réfugiés

**MHA:** Ministry of Home Affairs (Ministère des Affaires Intérieures Tanzanien)

**MONUSCO:** Mission de l'ONU pour la Stabilisation du Congo

**NFI:** Non Food Items

**ONAPRA:** Office National pour les Réfugiés et les Apatrides (Burundi)

**PPRD** Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (parti au pouvoir en RDC)

**RCD:** Rassemblement Congolais pour la Démocratie

**RCID:** Regional Research Centre for Integrated Development (RCID)

**RDC:** République Démocratique du Congo

**UDPS:** Union pour la Démocratie et le Progrès Social (parti d'opposition en RDC)

## I. INTRODUCTION

Cette étude a pour objectif d'apporter un nouvel éclairage sur la manière dont les réfugiés congolais et burundais vivent au quotidien leur exil dans la région des Grands Lacs, et comprennent et perçoivent les options qui s'offrent à eux dans ce cadre. La recherche examine les contours de la vulnérabilité sociale, économique et politique dont ces réfugiés souffrent au jour le jour, mais aussi la façon dont ils s'approprient et perçoivent l'assistance humanitaire qui leur est offerte, et comprennent les droits relatifs à leur statut juridique de réfugié. L'étude s'intéresse également aux stratégies informelles qu'ils mettent en place pour surmonter des conditions de vie difficiles, évoque les obstacles qui les empêchent à l'heure actuelle de retourner chez eux après de longues années d'exil, et propose des pistes de solution adaptées qui prennent en compte leurs besoins et leurs aspirations.

La recherche s'inscrit dans la continuité de travaux de recherche entamés en 2010 dans le cadre du partenariat entre le Conseil Danois pour les Réfugiés et les organisations de la société civile congolaises et burundaises publièrent un rapport de recherche sur les difficultés rencontrées par les réfugiés congolais retournant au Sud Kivu (RDC) depuis la Tanzanie après plusieurs années d'exil<sup>7</sup>. Quelques mois plus tard, d'autres chercheurs ont fait une évaluation similaire des enjeux liés à la réintégration des réfugiés burundais dans leur pays d'origine après plusieurs décennies d'absence.

Ces deux études concluaient que l'accompagnement apporté au retour des réfugiés - par le HCR, mais aussi par la majorité des organisations de la société civile locales et internationales se caractérisait souvent par une aide humanitaire à court terme, et que cette approche pouvait contribuer à accentuer la précarité des retournés, à aggraver des tensions latentes au sein des communautés locales, et à engendrer de nouveaux conflits et déplacements sur le long terme. Elles constataient également d'importantes limites au processus de réintégration des réfugiés une fois de retour chez eux, et recommandaient une adaptation des cadres normatifs nationaux pour la protection et l'assistance aux retournés afin d'envisager des solutions réellement durables. Afin de mieux préparer de futurs retours, ces deux recherches recommandaient qu'il était nécessaire, au-delà de l'analyse des conditions de vie des réfugiés déjà rentrés chez eux, de rencontrer les réfugiés congolais et burundais toujours en exil et refusant apparemment tout processus de rapatriement dans leurs pays d'origine.

La recherche suit la logique de cette recommandation et vise à approfondir les questions liées aux conditions de vie et à l'avenir des réfugiés toujours en exil, en les analysant au regard des options politiques qui leur sont offertes aujourd'hui. À travers le recueil de témoignages des réfugiés eux-mêmes, l'objectif principal est d'intégrer la position des bénéficiaires dans le processus de traitement des problèmes et dans la recherche de solutions par les responsables politiques et les décideurs au niveau national et régional. En effet, si de nombreux acteurs et organismes humanitaires travaillent à assister les réfugiés et à faire en sorte qu'ils puissent retourner chez eux dans des conditions dignes et humaines, il est surprenant que la voix des réfugiés ne soit pas plus souvent écoutée et qu'elle ne fasse que rarement l'objet d'une analyse et d'un effort de compréhension approfondi et systématique. C'est avant tout à cette déconnexion entre recherche et action, théorie et pratique - que la présente étude a voulu

remédier : plus qu'une analyse objective de la problématique des réfugiés et de l'assistance, il s'agit ici d'offrir un espace d'expression aux réfugiés pour raconter leur vie, les problèmes qui les concernent et pour lesquels ils ont relativement peu droit au chapitre. Il s'agit de comprendre ces paroles, discours et critiques, de les replacer dans leur contexte et de tenter de voir ce qui, au niveau de la réponse, pourrait être adapté et amélioré afin de mieux prendre en compte le point de vue des premiers concernés. L'objectif principal de l'étude est donc de redonner une voix aux sans voix, en menant un plaidoyer ciblé en leur faveur vers les acteurs et décideurs politiques. Notre analyse se veut donc la plus concrète et la plus pratique possible, et constituera la première étape d'une démarche de dialogue avec les acteurs et décideurs politiques en vue de trouver des solutions adaptées.

Un second objectif est d'apporter une perspective régionale aux problématiques du déplacement, de l'exil et du retour. En abordant la diversité des expériences individuelles de chacun, et en analysant les stratégies d'assistance à travers sept sites géographiques distincts, la recherche offre une analyse comparative qui met en évidence les écarts aussi bien que les points communs entre les trois pays, ainsi que les tendances régionales des perceptions des réfugiés, de leurs stratégies de survie, de leurs besoins et de leurs aspirations. Cette recherche permet d'autre part de considérer la dimension trans-frontalière du conflit et de l'insécurité dans la région, offrant un portrait complexe des mouvements et groupes armés à l'origine des déplacements, rappelant le caractère cyclique et perpétuel de l'exil et la nécessité de l'aborder à travers des approches qui vont au-delà du local ou du national. Elle rappelle également les liens étroits qui existent entre les notions de déplacement, d'identité, de nationalité et de citoyenneté – le sentiment d'appartenance d'un réfugié se déclinant par sa position au sein d'une famille ou d'une communauté, mais aussi par des relations sociales complexes basées sur la langue, l'ethnie ou les moyens de subsistance économiques - qui se tissent dans la région presque toujours au-delà des frontières. Enfin, l'analyse régionale présentée reconnaît la nécessité et l'urgence de traiter des problématiques des réfugiés par des politiques aussi bien régionales que nationales, permettant une responsabilisation des autorités politiques et des acteurs humanitaires dans les trois pays concernés, et la définition de cadres normatifs d'assistance capturant la complexité de ces liens identitaires, sociaux, politiques, et économiques entre réfugiés de la région.

Enfin, le troisième objectif de la recherche était de mettre en évidence les limites des options politiques prévues par les cadres normatifs actuels. L'étude se focalise sur les trois options présentées traditionnellement aux réfugiés comme les seules voies de sortie possibles, à savoir : le droit de retourner dans le pays d'origine, la possibilité d'une intégration locale dans le pays d'accueil, ou l'option d'une réinstallation dans un pays tiers. En mettant en évidence la réalité des conditions de vie sur place et l'engagement limité des pays de la région pour garantir des conditions favorables au retour, à l'intégration locale ou à la réinstallation, l'étude remet en question la faisabilité et la durabilité de ces trois options. Elle montre d'autre part leur façon trop exclusive ou « standardisée » d'aborder l'exil, faisant plutôt apparaître le dynamisme et la nature très personnelle du déplacement, ainsi que la nécessité d'envisager des solutions multiples à des besoins multiples. Enfin, elle insiste sur la déconnexion qui existe entre les promesses faites par les intervenants humanitaires et les

espoirs entretenus par les réfugiés, et la réalité souvent bien moins idéale liée à l'impact physique et psychologique de l'exil sur le réfugié. Elle appelle par là même à davantage d'humanisme, mais aussi de pragmatisme et de réalisme dans la recherche de solutions adaptées à leurs problèmes.

## II. MÉTHODOLOGIE

Un total de 231 réfugiés a été interviewé au cours de cette étude. L'échantillon comprend des hommes et des femmes de tous âges (majeurs), et respecte une diversité de statuts sociaux (réfugiés relativement aisés, plus démunis), de niveaux de vulnérabilité (orphelins, divorcé(e)s, jeunes mères célibataires etc.), d'appartenances communautaires, et de zones géographiques d'origine. Les réfugiés interviewés ont été sélectionnés aléatoirement. Du fait de la configuration différente des réfugiés en ville et en camp, le modèle de sélection des interviewés a dû être adapté à chaque contexte. Dans les camps, afin de mettre en confiance les leaders communautaires et d'obtenir une certaine légitimité auprès des réfugiés et des responsables des structures du camp, le chef de camp et les membres des comités ont été interviewés avant de choisir aléatoirement les réfugiés en parcourant les différents quartiers. Éparpillés parmi la population locale dans les différents quartiers en zone urbaine, un maximum d'informateurs (tels que des représentants de mutualités ou des membres de comités des réfugiés) ont été identifiés dans les autres sites.

La recherche a été menée essentiellement sur base d'entretiens individuels semi-directifs. Les questions de recherche ayant été traduites en questions à adresser aux réfugiés, les thèmes suivants ont été abordés dans les entretiens: le bien-être socio-économique, l'identité et la culture, les dynamiques sociales et intercommunautaires, la connaissance du cadre légal, le contexte politique et la sécurité. Les thèmes avaient été identifiés comme des éléments pouvant expliquer la volonté ou non de retour des réfugiés. La formule de l'entretien semi-directif a permis d'explorer la façon dont le réfugié s'exprime sur ces points et explique son avenir en fonction de sa perception de la situation actuelle et de son passé.

L'équipe était composée de chercheurs burundais et congolais, et accompagnée par une assistante technique belge. L'équipe de recherche était mixte au niveau de la représentativité des communautés: trois Hutu, deux Babembe, un Musoba, un Munyamulege, et un Mupende. L'expérience personnelle de l'exil de plus de la moitié des membres de l'équipe a permis une mise en confiance immédiate avec les réfugiés, un dialogue ouvert et franc, ainsi qu'une compréhension fine des témoignages et récits collectés. Elle a permis en outre de bénéficier simultanément de proximité et de distance sur chaque site, pour négocier avec succès l'accès auprès des autorités gouvernementales et des membres influant des communautés. La mixité culturelle a également aidé à dépasser une compréhension nationale de l'objet de recherche et d'inclure différents filtres dans la collecte et l'analyse des données, en combinant une certaine neutralité et une bonne connaissance des différents contextes. Enfin, dans le souci d'utiliser la langue la mieux comprise à la fois par le chercheur et par l'interviewé, les entretiens ont été menés en kiswahili, kirundi, kibembe, kinyamulenge, français et anglais.

### III. SITES DE LA RECHERCHE

La recherche a été menée dans sept sites géographiques comprenant des camps de réfugiés ainsi que des villes et des villages au Burundi, en RDC et en Tanzanie. Des réfugiés congolais ont été interviewés à Bujumbura et au camp de Bwagiriza au Burundi, ainsi que dans le camp de Nyarugusu et à Kigoma en Tanzanie. L'échantillon de réfugiés burundais a quant à lui été sélectionné à Bukavu et dans le village de Kenya en RDC, ainsi que dans les camps de Mutabila, Nyarugusu et Kigoma en Tanzanie.

**1) Bujumbura (Burundi) :** Au Burundi, la majorité des 37 500 réfugiés congolais est dispersée dans les différents quartiers de la capitale, Bujumbura. La volonté de rencontrer ces réfugiés congolais de Bujumbura est liée à celle de mieux comprendre la complexité des dynamiques d'exil en milieu urbain, bien distinctes de celles dans les camps. La ville de Bujumbura offre en effet un portrait intéressant des relations sociales qui peuvent se tisser entre réfugiés et résidents, et des stratégies de survie et de gestion de l'assistance qui peuvent se mettre en place dans un contexte informel aux opportunités socio-économiques diverses.

**2) Bwagiriza (Burundi) :** Le camp de Bwagiriza, situé à l'est du Burundi dans la province de Ruyigi, accueille environ 8 500 réfugiés congolais. Ce site permet d'aborder plus en détail les dynamiques de cohabitation entre différentes communautés ethniques congolaises, et d'analyser la façon dont les relations sociales entre réfugiés s'organisent en exil. Le camp est particulièrement intéressant de par la façon dont les communautés congolaises y sont configurées, les Banyamulenge constituant le groupe majoritaire dans ce camp.

**Kenya (RDC) :** Le village de Kenya au sud d'Uvira constitue un point d'accueil important pour de nombreux Burundais Hutu ayant fui le Burundi par vagues successives depuis les années 70. Ce site est particulièrement intéressant de par la complexité des dynamiques de cohabitation entre réfugiés burundais et populations congolaises autochtones. Le site se trouvant également dans la zone de retour la plus importante pour les rapatriés congolais, il met en évidence des problématiques d'accès à la terre par les réfugiés burundais. Enfin, une grande partie de la troisième génération de réfugiés burundais dans cette zone n'ayant jamais mis les pieds sur le sol burundais, le site permet d'aborder la question identitaire et celle de l'intégration locale

**4) Bukavu (RDC) :** La ville de Bukavu accueille environ 220 réfugiés burundais aux parcours fragmentés caractérisés par des déplacements à répétition. Malgré le fait que certains d'entre eux soient nés en exil, leur identité burundaise et leurs parcours compliquent à tel point leur quotidien qu'ils vivent en camouflant leur identité burundaise à la population locale. Ce site est particulièrement intéressant de par les opportunités qu'il offre d'examiner la problématique de l'identité et de l'intégration locale, mais aussi celle de l'assistance à travers des initiatives « d'autonomisation financière » et des activités génératrices de revenus mises en place par le HCR au bénéfice de ce groupe-cible.

**5) Mtabila (Tanzanie) :** En Tanzanie, des centaines de milliers de Burundais et de Congolais ont trouvé refuge dans les camps de Nyarugusu et Mtabila depuis les années 1990. Malgré le rapatriement de plus de 500 000 réfugiés depuis les années 2000, il reste aujourd'hui près de 100 000 réfugiés burundais et congolais qui refusent le rapatriement et pour qui la situation devient de plus en plus restrictive. Pour certains réfugiés burundais arrivés dans les années

1970 dans d'autres sites comme Kigoma, des discussions politiques sont en cours pour leur accorder la naturalisation ou le statut de résident permanent en Tanzanie. Pour d'autres, notamment les 37 592 réfugiés burundais occupant le camp de Mtabila, une clause de cessation a été invoquée depuis le 1er août 2012, la décision de fermer le camp ayant été prise en 2009. Le choix du site de Mtabila se base sur la volonté de mieux comprendre les besoins et aspirations réels de ces (ex-) réfugiés, et l'impact probable que leur retour prochain au Burundi pourra avoir sur la paix et la stabilité de la région. Le camp de Mtabila offre également des perspectives intéressantes pour comprendre de quelle façon des durées d'exil si longues (certains y résidant depuis plus de vingt ans) peuvent affecter des dynamiques identitaires individuelles et la façon de concevoir l'avenir.

#### **IV. RESULTATS ET DISCUSSION**

La grande majorité des réfugiés congolais et burundais en exil en Tanzanie, au Burundi et en RDC ont été contraints de fuir à la suite de guerres et de violences liées à l'histoire sociopolitique de leur pays. En 1972, 1988 et 1993, des centaines de milliers de Burundais ont fui par vagues les crises politiques et les massacres provoqués par une compétition sanglante pour le pouvoir entre les communautés Hutu et Tutsi. En RDC, c'est à partir de 1996-97 que d'importantes vagues de départ ont eu lieu. Celles-ci se sont poursuivies lors de la seconde guerre congolaise (1998-2003) et continuent aujourd'hui dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu suite aux affrontements répétés entre des groupes rebelles et l'armée régulière.

Ces conflits touchent tous les citoyens, sans exception, quel que soit leur statut social. Toutefois, si toutes les victimes des guerres et particulièrement les réfugiés, sont liées par ce même destin commun, le caractère personnel de l'exil fait qu'il est ressenti de manière fondamentalement différente par chaque individu. Pour faire face aux difficultés de leur quotidien, les réfugiés n'ont souvent d'autre choix que de mettre en place des stratégies alternatives, plus ou moins licites, leur permettant de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. En camps ou en ville, ils obtiennent de quoi se nourrir, se loger, se soigner et scolariser leurs enfants, en développant des stratégies pour accéder à l'emploi et à d'autres moyens de subsistance.

#### **V. CONTEXTE DES DÉPARTS**

##### **5.1. Burundi: violences ethniques et déplacements forcés**

Depuis l'indépendance du Burundi en 1962, l'histoire du pays a été marquée par une compétition brutale pour le pouvoir entre ses deux principales communautés ethniques, les Hutu et les Tutsi<sup>9</sup>. Suite à l'assassinat du premier ministre Hutu en 1965 et la concentration du pouvoir entre les mains de la minorité Tutsi, le mécontentement et les frustrations de la communauté Hutu se sont traduits par l'émergence, dans le sud du pays, de groupes de militants Hutu ayant commis des violences à grande échelle sur les Tutsi et fait plusieurs centaines de morts. Ces violences ont abouti en 1972 à des représailles sanglantes de l'armée, majoritairement Tutsi, contre les Hutu : 250 000 personnes ont été massacrées cette année-là et 150 000 ont fui vers la Tanzanie, formant la première grande vague de départ. Aujourd'hui encore, on fait souvent référence à ces réfugiés, dont certains demeuraient dans des camps (« settlements ») en Tanzanie, comme « le lot de 1972 ».

Enfin, les trajectoires d'exil et les étapes traversées par les réfugiés varient tellement d'une personne à l'autre que les réfugiés présents aujourd'hui dans les différents sites ont tous leur histoire unique, et des expériences personnelles du déplacement quelquefois très complexes. Les réfugiés burundais en Tanzanie, tout comme les Congolais au Burundi, ne sont pas des groupes homogènes ayant suivi les mêmes parcours linéaires. Les entretiens ont en effet révélé que des réfugiés ayant quitté leur pays dans les années 1970 et fini dans un camp au début des années 2000 ont pu traverser ou s'installer dans des dizaines de villages dans les deux pays avant d'arriver à leur destination actuelle. C'est le cas d'un Burundais rencontré à Bukavu qui, séparé de ses 5 enfants en 1993, a quitté le Burundi en 1993 pour rejoindre Uvira en RDC, et s'est installé successivement à Kamanyola, Nyangezi, Mazigirwa, Chulwe, Kigurube, Nzovu, Isange (Sud Kivu), avant de séjourner brièvement dans la forêt de Walikale (Nord Kivu) et finir à Kasese au Maniema au 1997. Il ne serait arrivé à Bukavu qu'en 2008. Un autre exemple est celui d'une femme Munyamulenge de Vyura ayant quitté son village en 1998, et s'étant installée à Uvira en 2002. Elle a ensuite fui à Rugombo au Burundi, est rentrée en 2003 à Bwegera dans la Plaine de la Ruzizi (Sud Kivu), est repartie en 2004 vers Cibitoke au Burundi, a rejoint Mwaro en 2006, et s'est finalement installée dans le camp de Bwagiriza en 2007. Elle raconte aujourd'hui que « *ce parcours nous a tellement appauvris que nous n'avons plus le choix, nous devons maintenant rester là où nous sommes* ».

L'expérience du déplacement finit par avoir un impact profond sur l'identité et l'individualité du réfugié. Après dix, quinze ou trente ans d'exil, le processus de recomposition identitaire est plus ou moins complexe et le réfugié n'est aujourd'hui plus le même qu'il l'était au moment de son départ. Ce processus varie en fonction des caractéristiques personnelles de chaque réfugié et de sa trajectoire d'exil : l'âge au départ, le nombre d'années passées à l'étranger, les disparités économiques, sociales, culturelles et linguistiques entre la zone d'origine et la zone d'accueil, le fait de vivre en camp entouré de ses compatriotes, ou au contraire de s'installer en milieu urbain et de s'intégrer au tissu social local, constituent quelques unes des grandes variables qui ont un impact important sur la recomposition/reconstruction personnelle du réfugié durant cette période.

Les entretiens menés révèlent des parcours très divers. Du fait d'avoir parfois traversé plusieurs pays durant leur déplacement, ou séjourné pendant de longues années dans différents pays d'accueil, les réfugiés congolais et burundais de la région se caractérisent aujourd'hui presque tous par des identités complexes du fait d'avoir passé plus de temps à l'étranger que dans leur propre pays et d'avoir acquis de nouveaux repères linguistiques, culturels ou autres. Apprendre une nouvelle langue, s'intégrer au tissu économique et social local à travers une activité économique rémunérée ou la mise en place d'un petit commerce, ou encore épouser un(e) citoyen(ne) du pays d'accueil, peuvent en effet provoquer des sentiments d'appartenance et d'attachement nouveaux. C'est le cas de nombreux réfugiés interviewés, qui ont évoqué les aspects positifs de cette intégration en insistant sur le réconfort et la protection que pouvait leur conférer leur mariage à un(e) autochtone ou l'apprentissage de la langue du pays d'accueil.

En effet, si le contact avec la culture et la société du pays d'accueil joue certainement un rôle important dans les perspectives d'intégration locale du réfugié, il peut aussi aboutir à une certaine disorientation et à un malaise identitaire, qui ont été évoqués à plusieurs reprises par les réfugiés lors des entretiens. Le parcours de Charles, un réfugié burundais du village de Kenya en RDC, est particulièrement illustratif de la perte de repères qui peut résulter de ce déracinement. Charles est né au Rwanda de parents burundais ayant fui les violences interethniques qui ont frappé leur pays dans les années 1970. En 1994, dans la tourmente du

génocide, il a été séparé de ses parents et a trouvé refuge au Congo, dans le village de Kenya, où il a été adopté par un Congolais Mubembe.

## **5.2.Limites et critiques de l'assistance humanitaire**

Dans les camps, l'assistance et la protection fournies par les organismes humanitaires (et notamment par le HCR) incluent une ration alimentaire, des produits non-alimentaires, les soins de santé, l'accès à la scolarité (primaire et secondaire), une couverture juridique et certains services sociaux spécifiques pour les groupes vulnérables. Certaines personnes bénéficient aussi de formations professionnelles, de bourses universitaires, de micro-crédits ou d'un accès aux AGR, selon des critères spécifiques. Les produits nonalimentaires sont distribués à l'arrivée dans le camp et leur renouvellement se fait par la suite sur base irrégulière. La distribution de vêtements se fait une fois par an et uniquement pour les femmes. D'après les réfugiés interviewés, les bâches ne seraient plus distribuées dans le camp de Nyarugusu, tandis que les produits non-alimentaires ne sont plus distribués à Bwagiriza depuis plus d'un an.

Pour les réfugiés dans les villes et villages, l'assistance minimale inclut la couverture juridique, les soins de santé, et certains services administratifs. Toute assistance supplémentaire varie d'un pays et d'un site d'accueil à l'autre et en fonction des organismes d'assistance présents sur place. S'ils se montrent globalement reconnaissants de cette assistance, tous les réfugiés interviewés en sont toutefois insatisfaits. Ils déplorent à la fois la qualité et la quantité de l'aide, remarquant qu'elle ne répond jamais tout à fait à leurs besoins. Pour eux, la nourriture n'est pas suffisamment variée et ne respecte pas les habitudes alimentaires locales, tandis que les soins médicaux ne permettent que de traiter des maladies les plus classiques. Ils critiquent de manière générale ce qu'ils perçoivent comme une diminution progressive de l'assistance ces dernières années, certains allant jusqu'à insinuer qu'il s'agit là d'une stratégie des pays d'accueil pour les forcer à rentrer chez eux. À Bukavu, les réfugiés burundais ont relevé une diminution dans l'assistance qui leur est offerte, et déploré le fait que cette assistance semble être maintenant réservée à de nouveaux réfugiés rwandais récemment arrivés au Sud Kivu.

Les limites de l'assistance humanitaire et la précarité économique qui en découle ont de graves conséquences sociales. Comme il est souvent impossible de scolariser tous les enfants au sein d'une même famille, certains enfants restent à la maison pour aider aux tâches ménagères ou pour effectuer de petits travaux rémunérés qui permettent d'aider le ménage. Les difficultés d'accéder à des soins de santé complets en toutes circonstances font que les maladies imprévues deviennent une charge financière que le budget du ménage ne peut supporter. La vulnérabilité économique a également d'importantes conséquences sur le plan familial et identitaire. Dans les camps, les parents ne parviennent plus à assumer les rôles qui leur sont traditionnellement dévolus en tant que mère ou père. Le chef de famille ne peut plus assumer ses responsabilités ni subvenir aux besoins des siens de manière autonome et indépendante, ce qui engendre un sentiment de dévalorisation et de frustration. Une réfugiée congolaise à Bujumbura se plaint du fait que ses enfants parlent une autre langue qu'elle (le kirundi), que certains de ses fils ont commencé à prendre de la drogue, et que, de manière générale, les parents démissionnent de leurs rôles. Pour elle, « *les valeurs culturelles chez les jeunes se perdent progressivement* ». À Nyarugusu, un vieil homme raconte être aujourd'hui responsable de son petit-fils abandonné par son père, mais ne pas avoir la capacité de subvenir aux besoins de l'enfant et avoir, par conséquent, perdu tout contrôle sur lui.

### **5.3. Protection et sécurité**

La vulnérabilité des réfugiés n'est pas seulement socio-économique, mais se ressent aussi sur le plan politico-juridique. Notant un décalage entre les discours normatifs souvent très théoriques tenus par les agences d'assistance, et les réalités de leur vie quotidienne, les réfugiés se plaignent du manque d'information fiable et transparent sur leurs droits, ainsi que sur la protection politique et les options juridiques qui leur sont disponibles. Malgré différentes tentatives de sensibilisation organisées par le HCR, les autorités compétentes et de nombreuses ONG, les entretiens menés avec les réfugiés révèlent en effet qu'ils ont une connaissance très superficielle de ce qu'implique leur statut de réfugié. Beaucoup se plaignent du fait qu'on ne leur a jamais expliqué clairement les lois et traités qui régissent leur statut; par conséquent, ils se sentent rapidement floués lorsqu'ils constatent des différences de traitement d'un réfugié à l'autre. Ces incompréhensions influent directement et négativement sur les perceptions qu'ils ont des cadres formels d'assistance, et compromettent leur capacité à envisager l'avenir de façon informée et objective.

### **5.4. Stigmatisation politique**

Un premier type de vulnérabilité est lié aux amalgames qui sont souvent faits entre les réfugiés et le contexte politique du pays dont ils sont originaires. Les réfugiés interviewés ont rapporté être victimes de tracasseries par les autorités politiques ou les forces de sécurité du pays d'accueil qui peuvent les associer aux mouvements politiques ou militaires de leurs pays d'origine. C'est le cas de plusieurs réfugiés burundais à Kenya qui ont été taxés de rebelles FNL afin de pouvoir être rançonnés par des militaires congolais, ou celui des réfugiés burundais de Bukavu pointés du doigt comme étant des « Rwandais » et rejetés. Cette stigmatisation est d'autant plus forte en temps de crise dans le pays d'accueil, les populations résidentes se montrant plus agressives envers des « étrangers » lorsque la présence de groupes armés près des frontières (FNL, Interahamwe) est plus forte, ou lorsque les tensions politiques entre les pays sont au maximum. La perception des camps de réfugiés devient ici particulièrement problématique, les populations d'accueil pouvant les associer à des lieux propices pour l'hébergement et la mobilisation de mouvements rebelles. La plupart des réfugiés burundais de Mtabila, par exemple, se plaignent d'avoir été associés aux éléments FNL par leur gouvernement, tout comme les réfugiés congolais de Nyarugusu déplorent que les autorités congolaises perçoivent le camp comme une base arrière pour des groupes armés (notamment Mai Mai). Des abus semblent par ailleurs exister à l'intérieur même des camps et sont parfois commis par des agents locaux, qui peuvent exploiter la vulnérabilité des réfugiés pour en tirer des profits personnels. À Mtabila, on rapporte que des réfugiés ont été arrêtés et emprisonnés sans mandat d'arrêt par des policiers responsables de la sécurité du camp, et ont été transférés à Kasulu. C'est le cas d'un ancien leader du FNL, arrêté en même temps que des leaders religieux sous prétexte qu'ils empêchaient leurs compatriotes de rentrer au pays. Des membres de leurs familles ont dû payer une caution pour les faire sortir. De plus, de nombreux cas de destructions de champs et de pillage de récoltes par des policiers ont été rapportés. Ces cas seraient devenus particulièrement fréquents après que les autorités tanzaniennes ont fermement établi leur volonté de rapatrier les réfugiés.

### **5.5. Manque de voies de recours**

Les entretiens révèlent par ailleurs que la vulnérabilité dont souffrent les réfugiés est accentuée par ce qu'ils perçoivent comme un manque d'options de recours disponibles en cas d'abus : rares sont ceux qui osent, ou qui ont les moyens, de porter plainte devant une juridiction du pays d'accueil. Il ressort clairement un sentiment général d'abandon ou de rejet d'un système qui ne leur garantit pas la protection dont ils ont besoin. L'exemple du village de Kenya au Sud Kivu illustre le manque d'options de recours pour traiter de litiges entre réfugiés et populations d'accueil, et pour atténuer les conséquences économiques et financières de ces conflits. À Kenya, de nombreux réfugiés burundais de 1972 qui avaient défriché les lieux pour y planter des palmeraies et y développer l'exploitation de l'huile de palme ont perdu une grande partie de leur investissement avec les guerres qui ont frappé le Congo à partir de 1996. Ils ont été forcés de fuir les violences, et leurs palmeraies ont été récupérées par des Congolais ayant entre-temps acquis des titres de propriété sur ces terres. Les réfugiés burundais, une fois revenus à Kenya, ont été contraints de travailler comme ouvriers agricoles pour un salaire modique (2 à 3 USD par jour) dans leurs propres palmeraies. Étant donné leur statut en RDC, ces réfugiés ne peuvent rien entreprendre contre les nouveaux propriétaires congolais.

### **5.6. Confusions sur l'octroi et le retrait du statut de réfugié**

Beaucoup de confusion semble régner sur les modalités d'octroi et de retrait du statut de réfugié, et sur ce qu'implique précisément ce statut. Cette confusion a été constatée à maintes reprises dans les entretiens qui ont été menés. Le cas des réfugiés burundais installés au village de Kenya depuis les années 1970 est particulièrement illustratif ayant quitté leur pays il y a près de quarante ans, ces Burundais n'ont bénéficié pendant la majorité de leur exil que d'un statut de réfugié « *prima facie* » sans pourtant être en possession de documents officiels, comme l'étaient apparemment leurs compatriotes installés à Bukavu. Cette absence d'acte administratif a constitué pour eux une grande insécurité, qui s'est manifestée pendant des années par des tracasseries diverses, des attaques ciblées (surtout durant les années de l'AFDL).

### **5.7. Confusion sur les possibilités de réinstallation**

De manière générale, il a été observé dans tous les sites que la possibilité d'une réinstallation dans un pays tiers suscite des attentes démesurées qui sont souvent déconnectées des possibilités réelles de relocalisation. La plupart des réfugiés concernés parlent de dossiers de demande de réinstallation soumis au HCR depuis au moins deux ou trois ans et restant toujours sans réponse. C'est le cas d'un réfugié burundais de Bukavu qui se demande pourquoi sa demande, soumise en 2004, n'a toujours pas trouvé de suite, alors que certains de ses compatriotes ont, depuis, été réinstallés. Il ajoute qu'il se heurte à l'absence des agents du HCR chargés de cette question à chaque tentative de les rencontrer, et ne comprend pas pourquoi son dossier, pourtant complet, reste sans suite. C'est aussi le cas de plusieurs réfugiés congolais Banyamulenge à Bujumbura, qui évoquent la réinstallation vers les États-Unis, l'Europe et l'Australie de certains de leurs compatriotes rescapés du massacre de Banyamulenge à Gatumba qui attendent et sont convaincus de pouvoir bénéficier de la même opportunité. Certains pensent même que leur séjour en camp n'est que temporaire, et qu'ils sont en fait en transit vers une réinstallation certaine.

## **5.7. Assimilation aux populations locales**

L'intégration aux populations locales dans le pays d'accueil constitue un autre moyen d'améliorer son quotidien et ses opportunités sur le plan économique et social. Si l'intégration est souvent plus facile pour les réfugiés en ville, même les réfugiés vivant dans des camps peuvent développer des relations avec les résidents, comme cela semble être le cas en Tanzanie. Cette intégration se remarque notamment par l'usage du Swahili tanzanien par les réfugiés congolais, ou encore par la proximité culturelle et linguistique entre les Burundais et la communauté tanzanienne des Baha. De nombreux réfugiés congolais en Tanzanie soulignent par ailleurs certains éléments culturels partagés avec les Tanzaniens, tels que la pratique de la solidarité en cas de deuil ou de mariage.

## **5.8. Les freins au retour**

### **5.8.1. Insécurité et contexte politique dans les zones de retour**

L'analyse que font les réfugiés de la situation sécuritaire dans leur pays d'origine est façonnée essentiellement par les sources d'information auxquelles ils ont accès en exil. Les radios et télévisions locales et internationales (le plus souvent indépendantes) constituent leur source principale d'information, les réfugiés s'assurant toujours avoir sur eux des piles pour leurs postes radios. Les téléphones portables sont également un outil important pour maintenir un contact régulier avec le pays d'origine: les réfugiés appellent des parents ou des amis dans les zones de retour. Les téléphones portables sont également un outil important pour maintenir un contact régulier avec le pays d'origine: les réfugiés appellent des parents ou des amis dans les zones de retour, tandis que d'autres contactent la diaspora à l'étranger pour accéder à une manière générale, les réfugiés n'ont pas le sentiment que les autorités s'intéressent à leur sort ou qu'ils travaillent à y apporter une solution. La persistance de conflits entre communautés locales autour de la terre ou du pouvoir coutumier renforce également le sentiment d'insécurité des membres des communautés concernées et n'offre pas un environnement social favorisant le retour.

### **5.8.2. Précarité économique**

Un second frein au retour est lié aux avantages relatifs que les réfugiés peuvent retirer de l'exil, et à la grande précarité financière et foncière qui les attend dans leur pays d'origine. La plupart d'entre eux ont en effet tout perdu au moment de leur fuite, tandis que d'autres ont été plus ou moins contraints de vendre leurs biens précipitamment en quittant leurs villages. Les réfugiés ne voient donc pas comment ils vont pouvoir récupérer leurs terres et leur ancienne habitation dans leur pays d'origine, et ce malgré l'existence de commissions nationales chargées de régler cette question et les conflits (fonciers, de parcelle, etc.) qui peuvent découler de ce processus. Beaucoup de réfugiés interviewés considèrent le retour dans leur pays d'origine comme l'unique option possible, mais exigent certaines conditions préalables pour que ce retour soit même envisageable. Tout en relevant les défis sécuritaires, la fragilité des institutions politiques, et la peur de violences futures, ils considèrent qu'une amélioration des conditions de vie dans les zones de retour garantirait leur retour immédiat et volontaire.

## **IX. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'objectif principal de cette étude était de donner la parole aux réfugiés congolais et burundais de la Région des Grands Lacs en leur offrant un espace d'expression unique pour raconter leur vie et analyser les enjeux de leur condition de réfugiés, les difficultés de leur exil, et leurs rêves et aspirations pour l'avenir. Dans l'optique de réduire l'écart trop souvent constaté entre les cadres normatifs de protection au niveau régional et la réalité du quotidien de l'exil, l'étude souhaitait ainsi replacer les bénéficiaires premiers de ces cadres au coeur des débats sur la protection et l'assistance humanitaire. Un second objectif était d'apporter une perspective régionale aux problématiques du déplacement, en décrivant la nature transfrontalière des parcours, et les liens entre déplacement forcé, conflit et sécurité dans la région. Enfin, le troisième objectif de la recherche était de mettre en évidence les limites des options politiques actuellement prévues par le cadre normatifs aux niveaux national et régional, dans l'optique de proposer des pistes de solutions réalistes et adaptées aux besoins et aspirations des réfugiés. Sur base des témoignages et des perspectives présentées dans ce rapport, un certain nombre de conclusions et de recommandations pour l'avenir peuvent être dégagées. Tout d'abord, l'étude rend compte de la nécessité d'inclure de façon plus systématique les perspectives et contributions des réfugiés dans l'élaboration des politiques nationales et régionales sur la protection et l'assistance, afin que celles-ci prennent davantage en compte la diversité des expériences et la spécificité des besoins. Un constat important qui ressort de ces entretiens est que les réfugiés ont besoin de partager leur douleur, et ont à l'heure actuelle un espace d'expression bien trop réduit pour ce faire. À travers ces entretiens, ils ont pu être écoutés et se sentir valorisés, et ont confié avoir eu le sentiment, pour la première fois depuis leur départ, d'avoir joué un rôle dans une réflexion sur leur avenir.

Par ailleurs, cette étude montre que les réfugiés de la région ne constituent en rien un groupe homogène requérant une réponse standardisée à des problèmes identiques. Au contraire, les témoignages révèlent que les réfugiés ont tous un passé unique, et des préoccupations et aspirations différentes. Leurs discours mettent aussi en évidence le fait que, s'ils souffrent d'être considérés comme des étrangers dans leur pays d'accueil, les réfugiés ne souhaitent pas pour autant perdre leur culture et leur identité. Leur situation ne leur offre pourtant pas, à l'heure actuelle, l'opportunité de préserver ce patrimoine et d'entretenir les valeurs culturelles qui les définissent et qui leur sont chères. Enfin, si l'étude fait des révélations quelques fois choquantes sur l'extrême désespoir qui anime certains réfugiés après de longues années d'exil, elle rappelle également l'impact non négligeable des traumatismes physiques et psychologiques subis au cours de l'expérience de déplacement qui continuent à façonner, jusqu'à quinze ou vingt ans après le départ, la façon de concevoir et d'envisager l'avenir. Ces traumatismes sont pourtant très peu ciblés par les programmes d'assistance, et aucun des réfugiés rencontrés ne semble avoir fait l'objet d'un suivi ou d'un accompagnement adéquat en la matière.

L'étude révèle de plus une tendance générale à envisager des stratégies similaires de survie pour pallier aux insuffisances de l'assistance, et une capacité remarquable à mobiliser des ressources diverses pour atténuer la vulnérabilité quotidienne de l'exil. Les réflexes semblent en effet être les mêmes que l'on soit burundais ou congolais, réfugié en camp ou en ville. Des similitudes apparaissent également clairement dans la façon de réagir aux cadres normatifs en vigueur : tous les réfugiés sont mal informés et frustrés d'être écartés des processus de prise de décision au niveau local, national et régional. Cet isolement, et l'incapacité des réfugiés à

exploiter les opportunités que pourraient offrir ces cadres, sont aussi forts dans les camps que dans les villes et les villages. L'analyse comparative permet ici de souligner que, s'il est nécessaire de reconnaître les spécificités et la multiplicité des expériences vécues par des individus

tous différents les uns des autres, les solutions à mettre en oeuvre pour leur avenir doivent nécessairement aussi s'analyser et s'envisager à travers

### **Sur base de ces conclusions, le rapport recommande:**

**1: Une approche à la fois plus humaine et plus inclusive** des politiques et des stratégies de protection et d'assistance. Il s'agirait notamment pour le HCR et les gouvernements de la région de :

- (i) Mettre en place des systèmes d'écoute qui soient plus proches des réfugiés et qui permettent de recueillir leurs témoignages et d'analyser leurs besoins régulièrement et de façon consultative.
- (ii) Envisager des processus de prise de décision réellement consultatifs, basés sur des mécanismes de représentation transparent au niveau local. Il s'agirait ici d'organiser des ateliers de travail réguliers avec les réfugiés au niveau des sites, et de faciliter leur représentation dans les débats et discussions organisés au niveau national et régional dans le cadre de réunions tripartites, groupes sectoriels et autres;
- (iii) Définir des programmes d'assistance qui prennent en compte les vulnérabilités spécifiques et les trajectoires personnelles des réfugiés, en faisant l'effort de capitaliser sur les compétences et les idées qu'ils peuvent apporter à la définition des stratégies et à la recherche de solutions à leurs problèmes;
- (iv) Renforcer le suivi psycho-social des réfugiés ayant subi des violences physiques et des traumatismes au cours de leur expérience d'exil.

**2: La multiplication des options d'avenir disponibles** et des solutions taillées sur mesure qui prennent davantage en compte les vulnérabilités et les aspirations individuelles des réfugiés. Il s'agirait pour le HCR, ainsi que pour la société civile des pays de la région, de :

- (i) Exiger de la part des gouvernements un engagement définitive dans la sécurisation des zones de retour, et refuser le rapatriement en masse de réfugiés si ceux-ci refusent le retour. Une sur des mécanismes communs de lutte contre la pauvreté, qui pourraient à la fois jouer un rôle de prévention des mouvements de populations et faciliter l'intégration locale de réfugiés séjournant dans des pays d'accueil depuis de longues années et ne souhaitant pas regagner leur pays d'origine. Il serait important dans ce cadre de capitaliser sur la notion d' « intégration régionale » prévue par des institutions régionales telles que la CEA, la CEPGL et la CIRGL, et d'exploiter ce qu'offrent ces cadres en matière d'intégration économique, de liberté de circulation ou de citoyenneté régionale;
- (ii) Assurer la circulation d'une information fiable sur les conditions d'éligibilité et les critères de sélection pour la réinstallation dans un pays tiers, en clarifiant les démarches à suivre mais aussi les conditions réelles de cette réinstallation. Ceci pourrait s'envisager à travers des campagnes de sensibilisation organisées en collaboration avec des associations de réfugiés en Europe, aux Etats-Unis ou en Australie chargées du suivi des réfugiés réinstallés;
- (iii) Mettre en place des mécanismes d'accompagnement rapprochés des réfugiés en

situation d'attente depuis trop longtemps et désireux d'explorer des pistes alternatives d'avenir.

**3:** La définition de **stratégies de réponse intégrées** mises en oeuvre par des intervenants aux niveaux local, national et régional. Il s'agirait ici pour les gouvernements de la région, le HCR et la société civile de:

- (i) Entamer une réflexion sur une stratégie régionale de gestion de conflits et d'assistance qui respecte les spécificités et les vulnérabilités individuelles des réfugiés. Il serait nécessaire entre autres pour cela d'adapter les cadres normatifs existants au niveau régional, qui abordent ces questions de façon trop vague et sans prévoir de cadres institutionnels de mise en oeuvre adéquats. Cette démarche devrait s'inspirer de processus de consultation à la base.
- (ii) Renforcer le partage d'informations et d'expériences entre réfugiés de la région, et la collaboration entre intervenants humanitaires et politiques des différents pays, afin d'aboutir à des stratégies intégrées et harmonisées.
- (iii) Travailler ensemble à la traduction des normes de protection et d'assistance définies au niveau régional en des stratégies concrètes d'assistance et des cadres institutionnels adéquats au niveau national. Ce processus de réforme institutionnelle devrait aboutir à une responsabilisation des acteurs politiques et à la clarification des rôles des institutions publiques aux niveaux décentralisés dans les différents pays.

Ces recommandations ont pour but d'offrir une première piste de réflexion aux acteurs étatiques et humanitaires impliqués dans le traitement de la problématique du déplacement dans la région, et de permettre la mise en place d'un dialogue plus systématique avec les réfugiés dans les trois pays. Elles constitueront par ailleurs la base d'une stratégie de plaidoyer, de consultation et de sensibilisation qui sera mise en oeuvre par nos quatre organisations partenaires en guise de suivi de cette recherche.

---

## REFERENCES

1. SVH and ADEPAE, *Réfugiés Congolais Du Sud Kivu : Enjeux Du Retour Dans Les Territoires De Fizi Et Uvira*. Juin 2011. [http://drc.dk/fileadmin/uploads/pdf/IA\\_PDF/Great\\_Lakes\\_PDF/rÃ©fugiÃ©s\\_congolais\\_du\\_sud\\_kivu\\_juin\\_2011.pdf](http://drc.dk/fileadmin/uploads/pdf/IA_PDF/Great_Lakes_PDF/rÃ©fugiÃ©s_congolais_du_sud_kivu_juin_2011.pdf)
2. Rema Ministries, "*Umenga Ntitori Abarundi*", *Repenser La Réintégration Au Burundi*. Mai 2012. [http://drc.dk/fileadmin/uploads/pdf/IA\\_PDF/Great\\_Lakes\\_PDF/20120508%20Repenser%20la%20RÃ©intÃ©gration%20au%20Burundi\\_Fr.pdf](http://drc.dk/fileadmin/uploads/pdf/IA_PDF/Great_Lakes_PDF/20120508%20Repenser%20la%20RÃ©intÃ©gration%20au%20Burundi_Fr.pdf)
3. Voir le rapport de l'ONG burundaise Rema Ministries (mai 2012), «*Umenga Ntitori Abarundi*». *Repenser la Réintégration au Burundi*, Bujumbura/Nairobi. Disponible sur [http://drc.dk/fileadmin/uploads/pdf/IA\\_PDF/Great\\_Lakes\\_PDF/20120508%20Repenser%20la%20RÃ©intÃ©gration%20au%20Burundi\\_Fr.p](http://drc.dk/fileadmin/uploads/pdf/IA_PDF/Great_Lakes_PDF/20120508%20Repenser%20la%20RÃ©intÃ©gration%20au%20Burundi_Fr.p)
4. Entretien avec un réfugié burundais, Bukavu, RDC, 11 octobre 2012.
5. Entretien avec une réfugiée congolaise, Bwagiriza, Burundi, 5 septembre 2012.
6. Suivant les standards internationaux en la matière, chaque réfugié reçoit par mois 10 kg de farine, 2,5 kg de petits pois ou haricots, 1 bouteille d'huile, 500 g de sel et 2 savons.
7. Comme des kits de cuisine, des bâches permettant de construire un abri, des matelas ou des couvertures.
8. La protection inclut l'obtention d'une carte de réfugié, l'assistance en cas de tracasserie ou d'arrestation.
9. Par exemple l'appui médical pour des maladies chroniques, l'assistance aux personnes handicapées, etc.
10. Une représentante du HCR nous a expliqué qu'ils ne pouvaient plus en distribuer à cause des provisions nécessaires à l'arrivée en masse des réfugiés de Mtabila.
11. Enregistrement de mariages, de naissances, aide légale etc.
12. À Bukavu et Bwagiriza, par exemple, les réfugiés ont bénéficié d'activités génératrices de revenus, ce qui n'est pas le cas à Kenya ni en Tanzanie.
13. Un réfugié considère que : « même le centre hospitalier n'a pas de médicaments. Si vous avez besoin d'une opération chirurgicale, on est obligé de vous transférer à Kabango, et avec l'état de la route, certains meurent en cours de route et d'autres sont obligés de mourir ici faute de moyens » (Nyarugusu, Tanzanie, 8 octobre 2012).
14. Entretiens avec des réfugiés burundais, Bukavu, RDC, octobre 2012.
15. Entretien avec une réfugiée congolaise, Bujumbura, Burundi, 11 septembre 2012.
16. Entretien avec un réfugié congolais, Nyarugusu, Tanzanie, 11 octobre 2012.
17. Entretien avec un réfugié burundais, Kenya, RDC, 20 septembre 2012.
18. Ceci est ressorti de tous les entretiens avec les réfugiés burundais de Mtabila, Tanzanie.
19. Entretiens avec réfugiés burundais, Mtabila, Tanzanie, octobre 2012.
20. Entretiens avec réfugiés burundais, Mtabila, Tanzanie, octobre 2012.
21. Entretien avec une femme réfugiée, Mtabila, Tanzanie, 12 octobre 2012.
22. Entretien avec plusieurs réfugiés congolais, Nyarugusu, Tanzanie, octobre 2012.
23. Entretiens avec réfugiés burundais, Kenya, RDC, octobre 2012.
24. Entretien avec un réfugié congolais, Bujumbura, Burundi, 11 Septembre 2012.
25. Entretien avec un réfugié burundais, Bukavu, RDC, 2 Novembre 2012.
26. Entretiens avec des réfugiés congolais, Bujumbura, Burundi, septembre 2012.
27. Entretiens avec réfugiés congolais et burundais à Nyarugusu, Tanzanie, Octobre 2012.
28. Entretiens avec des réfugiés congolais et burundais à Nyarugusu, Mtabila et Bwagiriza, septembre-octobre 2012.